

Amélioration des quartiers restructurés - Abidjan

2022-2026

Abidjan (Côte d'Ivoire)

mandant

Ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme (MCLU)

bénéficiaire

Communes de Koumassi, Yopougon et Abobo

missions

Appui multiforme aux maîtres d'ouvrage et bénéficiaires communaux

Appui à la mise en place des outils de gestion de projet

Appui à la planification annuelle et à la mise en oeuvre des activités du projet (budgétisation, marchés publics, etc.)

Suivi pendant les études et travaux

Appui à la mise en oeuvre des activités de renforcement

budget

1'031'531 € ht (coût total)

réfèrent

Ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme (MCLU)
Alphonse N'Guessan
Responsable de la cellule de suivi de projet
alphonsenguessan@yahoo.fr

équipe

B. Chaligné, pilote
N. Marquot, ingénieur
L. Kouame, superviseur
C. Konan, sociologue
C. Nouvet, hydraulicien
M. Dols, expert
P. Buisson, paysagiste

partenaires

AFRICURBA-CI, bureau d'études d'urbanisme
TRANSITEC, bureau d'étude de mobilité

*Site d'aménagement
d'une coulée verte à Akromiabra/Koumassi*

Entre 2019 et 2022, le groupement URBAPLAN - AFRICURBA - TRANSITEC a appuyé l'état de Côte d'Ivoire, à travers le ministère chargé de l'urbanisme, à identifier le projet d'amélioration des quartiers restructurés d'Abidjan (PAQRA). Financé par l'agence française de développement (AFD) à travers le mécanisme C2D, ce projet, d'un montant de 50 millions d'Euros, concerne 5 quartiers dits restructurés et anciennement précaires d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Le projet vise à renforcer l'accès d'environ 300'000 habitants aux services essentiels (voirie, électricité, éclairage public, eau potable, etc.) et aux équipements sociaux collectifs de proximité (écoles, terrains de sport et espaces publics).



Depuis mai 2022, et pour une durée de 48 mois, le groupement assume la tranche conditionnelle de son marché, à savoir l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) du ministère chargé de l'urbanisme, et la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) pendant les 48 mois d'exécution du projet.

Dans ce cadre, le groupement a assuré des appuis multiformes à tous les acteurs du projet, pour la bonne mise en oeuvre des activités qui relèvent de la maîtrise d'ouvrage : mise en place des outils de gestion, planification annuelle et exécution des activités, suivi de la maîtrise d'oeuvre (APS-APD-EIES-PAR), intermédiation sociale et implication des bénéficiaires directs des opérations (communes, population). Pour ce faire, le groupement a pu compter sur un dispositif mêlant expertises résidentes (assistant technique, superviseur MOUS) et expertises perlées sur différents sujets techniques de mise en oeuvre du projet.

